

Canard chipeau, *Anas strepera* (Linné, 1758)

Synonyme : Chipeau bruyant

Classification (Ordre, Famille) : Ansériformes, Anatidés

Description de l'espèce

Plus petit que le Canard colvert (*Anas platyrhynchos*), le Canard chipeau présente un plumage nuptial sobre avec peu de contrastes. Le mâle paraît gris, son plumage étant en fait finement vermiculé, avec des couvertures alaires marron visibles surtout en vol, un ventre blanc contrastant avec le croupion noir. La femelle a un plumage majoritairement marron. Le bord du bec est jaune. Les deux sexes arborent un miroir blanc qui est plus visible chez le mâle. En plumage d'éclipse, le mâle ressemble à la femelle adulte mais reste cependant un peu plus gris. Le juvénile ressemble à une femelle adulte, avec le corps plus strié et plus tacheté sur le ventre et étant plus sombre sur le dos. La mue complète intervient entre mai et septembre (mâles) / octobre (femelles). Le jeune prend son plumage d'adulte entre août et décembre, mais certains peuvent garder leur plumage d'immaturation jusqu'au printemps [bg7].

Vocalisations : JCR, CD1/pl.46.

Longueur totale du corps : 46-58 cm. Poids : 850-990 g.

Difficultés d'identification (similitudes)

Le Canard chipeau femelle ressemble à la femelle du Canard colvert. Le plumage de cette dernière est plus variable du brun sombre à des nuances grisées. Elle est plus grande, présente un miroir alaire bleu ou violet bordé de noir et de blanc et un bec de couleur jaune pâle à orange.

Répartition géographique

Holarctique, le Canard chipeau présente une très large distribution aux latitudes tempérées de l'Eurasie et de l'Amérique du Nord. Son aire de reproduction s'étend entre le 38^{ème} et le 60^{ème} parallèle de latitude nord.

La distribution discontinue de cette espèce en hiver rend difficile la définition de populations biogéographiques distinctes dans le Paléarctique. Trois populations sont actuellement reconnues [bg17] : la population du nord-ouest de l'Europe, la population du nord-est de l'Europe/mer noire/Méditerranée et celle de Sibérie occidentale/sud-ouest de l'Asie/nord-est de l'Afrique. Cependant, une analyse récente des reprises russes d'oiseaux bagués propose de distinguer cinq à six populations eurasiatiques [8].

La distribution de la population nicheuse du nord-ouest de l'Europe est assez clairsemée de la Finlande à l'Espagne. L'espèce semble sédentaire à partiellement migratrice dans les zones tempérées, tandis que ses populations nordiques (Scandinavie, Etats Baltes et Russie européenne) migrent en Europe de l'Ouest où elles rejoignent des individus sédentaires : Pays-Bas, Grande-Bretagne, Belgique et France.

La population du nord-est de l'Europe/mer Noire/Méditerranée niche en Europe centrale, dans les Balkans et au sud de la Russie centrale et hiverne principalement dans le sud de l'Espagne et de la France, en Allemagne, en Italie et en Algérie [bg68]. Les principaux effectifs hivernant sont notés sur le pourtour méditerranéen, avec en France une prédominance de la Camargue qui apparaît être un des principaux quartiers d'hivernage européens.

En France, l'espèce est présente en période de reproduction, de migration et d'hivernage.

Elle niche principalement dans les grandes régions d'étangs et de marais : la Dombes, le Forez, les marais de l'Ouest (de la Brière à l'estuaire de la Gironde), la Brenne, la Camargue, la Sologne, le lac du Der et ses étangs latéraux, en Lorraine et le long du cours du Rhin en Alsace. La Dombes et le Forez abritent près de 70% de la population reproductrice française [bg71 ; bg72].

Cette espèce est très localisée en hiver avec plus de 90% de l'effectif national concentré dans une dizaine de sites dont la Camargue, le cours du Rhin, le lac de Grand-Lieu, la Dombes, la Brenne et le lac du Der.

Biologie

Ecologie

Le Canard chipeau, espèce monogame, se reproduit dans différents types de zones humides d'eau douce ou saumâtre peu profondes, et plus particulièrement sur les plans d'eau pourvus d'une abondante végétation émergente constituant la part essentielle de son alimentation. Les gravières et les réservoirs lui offrent de nouvelles zones de reproduction. En période hivernale, les oiseaux se concentrent essentiellement sur des plans d'eau douce à végétation émergente abondante.

Comportements

En France, la migration pré-nuptiale débute fin janvier [bg37 ; bg51]. Dans le nord de la France, elle est perceptible en février mais est surtout très nette au cours du mois de mars [9]. Des déplacements post-nuptiaux sont constatés dès le mois d'août.

Les oiseaux s'alimentent essentiellement la nuit en Camargue, avec des densités d'oiseaux sur les zones alimentaires de l'ordre de 0,42 à 2,81 individus/ha [1; 3]. En Camargue, les oiseaux disposent d'importantes ressources alimentaires à leur arrivée automnale, ce qui leur permet d'acquérir d'importantes réserves. A partir de janvier, ils consacrent beaucoup plus de temps au repos, diminuant celui consacré à des activités coûteuses en énergie (nage, activités sexuelles) et consomment une partie de l'énergie acquise. En février et en mars, à l'approche de la migration et de la reproduction, les oiseaux incapables de s'alimenter de jour en raison des niveaux d'eau trop hauts consacrent le plus de temps possible au repos. L'activité alimentaire est donc très faible et les oiseaux ne constituent pas de réserves pour la migration et la reproduction. Ils ne le feront que sur les zones d'escale lors de la remontée ou sur les zones de nidification [3].

Reproduction et dynamique de population

Le nid se trouve en bordure ou à proximité immédiate des plans d'eau, sur un terrain sec, dans des prairies ou des cultures, dans une zone de refus du bétail (orties, chardons...) ou à l'abri d'un buisson, parfois dans une colonie de Laridés. La ponte est de 8 à 12 œufs incubés par la seule femelle pendant 24 à 26 jours. Une seule couvée est déposée annuellement, mais les nids détruits à un stade précoce de couvaison peuvent être remplacés. De premières pontes sont trouvées en avril mais généralement elles se produisent en mai. Les éclosions sont fréquentes au cours des trois premières semaines de juin, parfois même plus tardivement dans la Somme. Les dates d'éclosion les plus précoces viennent de Sologne, les plus tardives de Champagne-Ardenne, les jeunes étant volants à 45-50 jours [bg72]. En Europe du Nord et en Europe centrale, les jeunes sont considérés volants entre début et fin août [bg7].

Le taux de succès des pontes est corrélé positivement avec le couvert végétal [7]. La réduction de ce couvert induite par certains facteurs de menaces favorise la prédation, notamment par la Corneille noire *Corvus c. corone*.

La longévité maximale observée grâce aux données de baguage est d'environ 22 ans [bg59].

Régime alimentaire

En hiver, le Canard chipeau est souvent associé à des groupes de Foulques macroules *Fulica atra* ; il profite des végétaux que ces dernières remontent à la surface [bg68], notamment des potamots et de la zannichelle (*Potamogeton pectinatus*, *P. pusillus*, *Zannichellia palustris* [1; 2]). Les deux espèces montrent une très grande similarité dans leurs régimes alimentaires [1]. Le Canard chipeau exploite les zones de faible profondeur et notamment celles où des végétaux en pleine croissance sont de meilleure valeur nutritive que ceux des herbiers bien établis [1]. En Camargue, le régime évolue au cours de l'hiver, avec une prédominance des potamots en début d'hiver et jusqu'en janvier et une inversion au profit des algues en février. Ce changement semble lié aux niveaux d'eau hauts en fin de saison qui limitent l'accessibilité aux potamots à des canards qui ne plongent pas pour récupérer leur nourriture.

En Angleterre (Ouse Washes), THOMAS [10] a montré que quatre espèces constituaient l'essentiel de l'alimentation du Canard chipeau : *Spirogyra sp.*, *Cladophora sp.*, *Ceratophyllum demersum* et *Lemna minor*. Sont ensuite consommées des feuilles et des tiges de *Glyceria fluitans* et *Agrotis stolonifera*. Quinze espèces animales ont également été répertoriées mais ne représentent que 5,7% du bol alimentaire.

Habitats de l'Annexe I de la Directive Habitats susceptibles d'être concernés

3160 - Lacs et mares dystrophes naturels (Cor 22.14)

6410 - Prairies à *Molinia* sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (*Molinion caeruleae*) (Cor. 37.31)

6420 - Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes de *Molinio-Holoschoenion* (Cor. 37.4)

6430 - Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin (Cor. 37.7 & 37.8)

6440 - Prairies alluviales inondables du *Cnidion dubii* (Cor. 37.23)

Statut juridique de l'espèce

Espèce dont la chasse est autorisée en France. Inscrite à l'annexe II/1 de la Directive Oiseaux, à l'annexe II de la Convention de Bonn, à l'annexe III de la Convention de Berne et listée en catégorie B1 (population nord-ouest Europe) et B2c (population nord-est Europe/mer Noire/Méditerranée) de l'AEWA.

Présence de l'espèce dans les espaces protégés

Les sites d'importance internationale pour l'espèce sont le cours du Rhin, les étangs de la Brenne, la grande Brière, le lac du Der-Chantecoq, la Camargue, sites partiellement en Réserves de chasse et de faune sauvage et Réserves naturelles.

Lors de la migration prénuptiale, les sites les plus importants sont le lac de la forêt d'Orient, les étangs d'Argonne, le lac du Der (Réserve nationale de chasse et de faune sauvage), les vallées de l'Aisne et de la Meuse, la Brenne, l'étang du Lindre et le lac de Grand-Lieu (Réserves naturelles), la Dombes.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

Le statut de conservation de l'espèce est défavorable en Europe [bg2] mais favorable au sein des pays de l'Union Européenne (25 pays) [bg3]. L'effectif européen serait compris entre 60 000 et 96 000 couples. Les principaux pays de reproduction sont la Russie (32 000-55 000 couples), les Pays-Bas (6 000-7 000 couples), la Roumanie (environ 3 500- 5 000 couples), l'Allemagne (2 700-5 000 couples), et l'Espagne avec 2 500 à 3 900 couples [bg2].

L'espèce a conquis de nombreux territoires au cours des XIXe et XXe siècle en Europe centrale de l'ouest et du sud-ouest. Cette expansion a été particulièrement nette en Europe occidentale au cours des décennies 1940 et 1950, en probable liaison avec l'assèchement des grands lacs du sud-est de l'Europe et de l'Asie [bg30]. Pendant les années 1970-1990, les effectifs européens ont fortement décliné, et ce déclin a perduré dans quelques pays pendant les années 1990-2000. La tendance des effectifs nicheurs en Russie, est inconnue mais l'espèce est supposée être globalement stable et n'ayant pas encore recouvré le niveau d'effectif précédent le déclin [bg2].

Les effectifs hivernants dans l'ouest de l'Europe sont de l'ordre de 60 000 individus, tandis que ceux du nord-est de l'Europe/mer Noire/Méditerranée sont compris entre 75 000 et 150 000 oiseaux [bg17]. Une tendance à l'augmentation de 8 à 10% par an caractérise la population hivernante du nord-ouest de l'Europe depuis 1967 [6] tandis que la population hivernante du nord-est de l'Europe/mer Noire/Méditerranée est considérée comme en déclin [bg17].

En France, l'espèce est considérée comme vulnérable en période de nidification. Elle est également considérée comme hivernante localisée.

La population nicheuse française est estimée entre 900 et 1 000 couples en 2000 [bg2], ce qui place ce pays en douzième position, par ordre d'importance en Europe. La tendance de la population française se caractérise par une diminution de l'ordre de 20 à 50% depuis les années 1970 [bg53].

Si la population forézienne paraissait stable à la fin du XXe siècle, avec environ 200 couples nicheurs, il n'en allait pas de même de la population dombiste qui est passée de 1 300 couples à la fin des années 1970 à à peine plus de 400 couples à la fin des années 1980 [bg72].

La France accueille en hiver un effectif moyen de 17 500 oiseaux [bg8], soit près d'un tiers de l'effectif européen, la tendance étant à la stabilité depuis 1983 [bg8], après 15 ans d'accroissement irrégulier [5]. Plus de 10% des populations du nord-ouest de l'Europe et du nord-est de l'Europe/mer Noire/Méditerranée est présent en France en hiver.

Lors des vagues de froid, la population est sujette à des fluctuations numériques importantes en raison de la sensibilité de cette espèce au gel.

Menaces potentielles

Différentes menaces liées aux actions menées dans ses habitats pèsent sur l'espèce en période de reproduction ou d'hivernage.

La fauche trop précoce des prairies est responsable de la perte de 10% des couvées annuelles en Dombes [4]. La régression et la transformation des prairies en cultures céréalières, le fort marnage estival sur les grandes retenues d'eau sont aussi préjudiciables à la reproduction de l'espèce car ils causent la perte de nombreuses couvées.

Le dérangement induit par la pratique d'activités récréatives défavorise l'installation des couples en période de reproduction, et peut être important en hiver sur les sites majeurs tels que le cours du Rhin [bg53].

Enfin, l'eutrophisation des plans d'eau est aussi problématique sur les sites prépondérants pour l'espèce en hiver [bg53].

En l'absence de statistiques fiables relatives aux prélèvements, il n'est pas possible d'évaluer l'impact actuel de la chasse sur cette espèce en France [bg34].

Propositions de gestion

Le maintien de la population nicheuse passe globalement par la conservation des zones humides. Il convient prioritairement de préserver ou de favoriser la végétation aquatique des différents types de plans d'eau occupés par l'espèce, dont les bassins artificiels (gravières, réservoirs...) afin de garantir la quiétude et la présence de nourriture.

Le maintien des prairies aux abords des plans d'eau qui lui sont favorables, la fauche tardive des foins et une intervention limitée sur les massifs de ronces et les zones de refus du bétail qui sont des sites de nid importants, sont aussi favorables à la reproduction de l'espèce.

Sur les plans d'eau, il est de plus en plus nécessaire d'établir un zonage qui permette de conserver des sites de quiétude sans activités susceptibles de créer un dérangement en période de reproduction ou d'hivernage de l'espèce [bg53]. A la mi-janvier, 87% de l'effectif dénombré en France se concentre sur les réserves naturelles et réserves de chasse [bg9].

En période de chasse, suspendre le tir de l'espèce en période de grand froid et de gel. Il serait aussi intéressant de généraliser le carnet de prélèvement pour tous les modes de chasse afin de mieux étudier l'impact de cette pratique.

Pour préserver les populations nicheuses, le caractère tardif de la reproduction, avéré en septembre, doit être également pris en compte dans la détermination des dates d'ouverture anticipée de la chasse [bg53].

Etudes et recherches à développer

Comme pour de nombreuses espèces de canards, les connaissances en matière de succès de la reproduction sont encore trop fragmentaires en France et des efforts soutenus sur les zones les plus importantes pour la reproduction s'avèrent nécessaires. L'excellent travail réalisé sur l'espèce en période hivernale en Camargue n'a pas d'équivalent dans d'autres régions françaises, ce qui ne permet pas d'aborder au mieux les modalités relatives à la préparation de la migration et de la reproduction.

La mise en place depuis 2004 de carnets de prélèvements pour la chasse de nuit permettra de quantifier annuellement les prélèvements cynégétiques et ainsi d'évaluer plus précisément leur impact. La connaissance des prélèvements réalisés hors chasse de nuit (chasse à la passée et chasse de jour), bien que moins importants, doit aussi être encouragée auprès des instances cynégétiques. Les conséquences du dérangement lié à la chasse seraient aussi à étudier plus précisément.

Bibliographie

1. ALLOUCHE, L., DERVIEUX, A. & TAMISIER, A. (1990).- Distribution et habitat nocturnes comparés des chipeaux et des foulques hivernant en Camargue. *Revue d'écologie* 45: 165-176.
2. ALLOUCHE, L. & TAMISIER, A. (1984).- Feeding convergence of Gadwall, Coot and other herbivorous waterfowl species wintering in the Camargue : a preliminary approach. *Wildfowl* 35: 135-142.
3. ALLOUCHE, L. & TAMISIER, A. (1989).- Activités diurnes du Canard chipeau pendant son hivernage en Camargue. Relations avec les variables environnementales et sociales. *Revue d'écologie* 44: 249-260.
4. BROYER, J. (1988).- *Dépérissement des populations d'oiseaux nicheurs dans des sites cultivés et prairiaux : les responsabilités de la modernité agricole*. FRAPNA/SRETIE. 192 p.
5. DECEUNINCK, B. & MAILLET, N. (1998).- Dénombrements des canards et foulques hivernant en France en janvier 1997. *ornithos* 5(1): 2-11.
6. DELANY, S., REYES, C., HUBERT, E., PIHL, S., REES, E., HAANSTRA, L. & VAN STRIEN, A. (1999).- *Results from the International Waterbird Census in the Western Palearctic and Southwest Asia 1995 and 1996*. Wetlands International Publication N°54, Wageningen, The Netherlands. 178 p.
7. HINES, J.E. & MITCHELL, G.J. (1983).- Gadwall nest-site selection and nesting success. *Journal of Wildlife Management* 47: 1063-1071.
8. KHARITONOV, S.P. (2002).- *Migration and some population parameters of the Gadwall *Anas strepera* in Europe and North Asia*. In NOSKOV, G.A., CZAJKOWSKI, A. & FERTIKOVA, K. P. (Eds).- *Study of the Status and Trends of Migratory Bird Populations in Russia (4th Iss.)*. OMPO Sp. Publ. World & Family, St. Petersburg. 123-142 p.
9. SUEUR, F. & TRIPLET, P. (1999).- *Les oiseaux de la Baie de Somme. Inventaire commenté des oiseaux de la Baie de Somme et de la Plaine Maritime Picarde*. SMACOPI, Groupe Ornithologique Picard, Conservatoire Littoral, Réserve Naturelle de la Baie de Somme. 510 p.
10. THOMAS, G.J. (1982).- Autumn and winter feeding ecology of waterfowl at the Ouse Washes, England. *Journal of Zoology* 197: 131-172.